



ÉDITION #3

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

**Inscription obligatoire jusqu'au 31 décembre 2022
sur www.ajcam.org**

Réalisez un reportage sur le thème

**« Le réemploi des matériaux du bâtiment après
déconstruction »**

En développant cette thématique, vous construirez un sujet qui montrera comment, sur la base d'exemples concrets et de retours d'expérience, la filière du réemploi se structure dans le secteur du bâtiment et de la construction. Il s'agit aussi par ce prisme de raconter une aventure humaine, une initiative ambitieuse autour du réemploi.

Date limite de rendu : 3 janvier 2023

L'AJCAM récompensera les productions par

- un chèque de 1 500 € pour le Grand Prix
- un chèque de 800 € pour le meilleur reportage dans chaque catégorie (écrit, vidéo, radio)

BON A SAVOIR

En qualité de parrain, VALOBAT pourra vous apporter son aide technique pour affiner votre sujet, trouver des contacts pour la réalisation de votre reportage.

Faîtes-en la demande à contact.ajcam@ajcam.org



Pour toute question
contact.ajcam@ajcam.org
www.ajcam.org

Ce concours est organisé avec le soutien de

